

# DÉFENDONS NOS DROITS: VALORISER LE TRAVAIL DANS LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE SANS BUT LUCRATIF

## Le problème

Le secteur communautaire sans but lucratif offre des **services essentiels** à la société. Entre autres, il comprend des organismes qui :

- ▶ soutiennent les personnes vulnérables en fournissant des services sociaux;
- ▶ assurent la prestation de programmes et de services communautaires;
- ▶ revendiquent l'équité et de la justice sociale.

Sans financement adéquat, les organismes ont de la difficulté à offrir des salaires équitables et des conditions de travail décentes à leur personnel. Et ce sont surtout les femmes qui en paient le prix : elles représentent **66%** de la main-d'œuvre.

**Défis** auxquels sont confrontés le personnel du secteur :

- ▶ salaires faibles
- ▶ peu ou pas d'accès aux avantages sociaux
- ▶ heures de travail ou temps supplémentaire non rémunérés
- ▶ peu d'opportunités de formation ou de promotion
- ▶ horaires irréguliers ou imprévisibles
- ▶ précarité du travail et contrats à court terme

## La solution

**L'ÉQUITÉ SALARIALE**

- + de meilleures conditions de travail
- + financement de base stable



Le projet « **Notre travail compte** » réunit le personnel, la direction et des personnes alliées afin de susciter des changements et construire ensemble un secteur plus fort et juste !

**L'équité salariale dans le secteur reconnaîtrait enfin la valeur de ces emplois.**



**L'ÉQUITÉ SALARIALE**

- ▶ compare les emplois à prédominance féminine aux emplois à prédominance masculine de même valeur, pour s'assurer qu'ils sont rémunérés équitablement;
- ▶ est un droit de la personne reconnu internationalement.